

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

10^e Année — 1904

1^{re} LIVRAISON



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS,

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
1904

CHILLY-MAZARIN

LES ÉPITAPHES

Dans un premier article sur les tombeaux de Chilly-Mazarin, inséré dans le bulletin de 1897 (pages 14 à 20), de la Société historique et archéologique de Corbeil-Étampes, nous avons indiqué, par une note finale, que nous donnerions le reste dans un des bulletins suivants. Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ayant empêché de tenir cette promesse, que nous n'avions point oubliée cependant, nous continuons aujourd'hui la publication des épitaphes qui se trouvent dans l'église de Chilly-Mazarin. Ces inscriptions furent, on s'en souvient, complètement burinées en 1793. Non pas, comme plusieurs le supposèrent, par haine de la noblesse, mais parce que le maire du pays voulait faire profiter de ce travail son frère qui était marbrier à Palaiseau. La délibération du Conseil municipal à ce sujet est citée dans notre premier article. Il est de tout intérêt de reproduire ces épitaphes puisqu'on ne les retrouve plus que dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (1). Le Bulletin fera donc revivre ainsi un acte authentique.

La première inscription, publiée en 1897, fut celle de Martin Ruzé de Beaulieu. Voici la seconde en importance et en date. Elle est écrite pour le Cœur du Maréchal d'Effiat et se trouve au monument de la sacristie, sur une plaque de marbre au-dessus de deux autres, l'une pour le cœur de la maréchale d'Effiat, l'autre pour le cœur de sa fille, la maréchale de la Meilleraye.

Abbé GÉHIN.

(1) Biblioth. nat. mss. Épitaphes 6, Ile de France, fonds Clairambaud, 946.

INSCRIPTION POUR LE CŒUR DU MARÉCHAL D'EFFIAT

Texte latin

D. M.

Et memoriæ Antoni Ruzei Effiatei,
Vixit annos XLV menses XI dies XIII.

Inlustri apud Arvernos genere ortus, per moderatos favoris aulici gradus, ad summa rerum gerendarum munera mature pervenit primarius. Equiti regio præpositus, magnificæ ad Jacobum inss. Britannicarum monarcham legationi extraordinem socius accessit, mox, solus ex propriâ functione legatus, multa dixit, plura fecit, ab alieno principe cuncta gratiosus obtinuit, a suo magna meritus, reportavit insignia ordinum equestrorum et utrumque auratæ militiæ torquem per ferialem Ludovici justis absens sine exemplo primus suscepit ; aulam orbis a nostro penitus divisi pompâ novæ dignitatis, replevit et nuptias quas ut ambos jungeret fœdere pactus olim fuerat tunc decoravit. Inde redux, Andegavorum urbem Turonum simul civitatem gubernavit. Deinde Boiorum regis principibus claram et Arvernorum sibi charam provinciam utramque rexit. Fodinas in situ per Galliam jacentis metallici super operibus intendens erexit. Cæario regni præfectus et sacrarum largitionum comes regi factus, gazas exhaustas reparavit. Opes bella quæ bellanda erant præparavit, sumptus postea suppeditavit. Servata ab anglorum oppugnationibus insula Rea, capta Rupella, recepto Montalbano cœteras perduellium arces evertendas Juravit, Machinas fusileis rem tormentariam curavit. Avilliarensem pugnam, duci Mommaurentio subveniens pugnavit. Hosteis copis universis vice suâ imperans vicit. Sapaudos loco ad padum munito depulit. Hispanos a Casali repulit supremam tribuni militum Franciæ in exercitu potestatem accepit, alia Ubique munia nihilominus retinuit, antiqua et nova non segnius officia reipublicæ præstitit. Carolum ducem ad oppida Lotharingiæ francis delenda compulit ; Treverico Romani imperii electori auxiliaturus ivit, Argentoratum in fidem nostram recepturus fuit. Per angustias Luzelstenias in Germaniam ducens, vitæ, non gloriæ, terminum invenit VI Kalend. augusti, anno Christi MDCXXXII.

Maria Fursia uxor mortuum extulit, per Mediomatrices Effiatum transtulit, illi suum cor abstulit huc intulit, viro merenti mœrens.

Traduction

A DIEU TRÈS GRAND

Et à la mémoire d'Antoine Ruzé d'Effiat. Il vécut 45 ans 11 mois 13 jours. Né d'une illustre famille d'Auvergne, il parvint bientôt, par les degrés successifs des faveurs de la Cour, aux plus hautes fonctions du gouvernement. Capitaine des Cheval-légers, il fut attaché extraordinaire à l'ambassade somptueuse auprès de l'illustre Jacques I^{er} roi d'Angleterre. Puis chargé seul de l'ambassade en son propre nom, il agit beaucoup par ses paroles et plus encore par ses actes et obtint par son crédit tout ce qu'il voulut du souverain étranger. Ayant bien mérité de son propre maître, il reçut les insignes des ordres de chevalerie et ce fut lui qui le premier fut décoré, quoiqu'absent (chose inouïe) à l'occasion d'une fête de Louis le juste, des colliers d'or des deux ordres (du Saint-Esprit et de Saint-Michel). Il émergea par l'éclat de sa nouvelle dignité cette coup que la mer sépare de notre continent et conclut définitivement ce mariage qui avait été déjà préparé par un traité. A son retour il fut nommé simultanément gouverneur des villes de Tours et d'Angers. Puis, il administra la province de Bourbonnais, illustrée par les princes du sang, et les deux provinces de Haute et Basse-Auvergne son pays cher à son cœur. Il remit en exploitation, comme surintendant, les mines et minières de France. Devenu ministre des finances, chargé des aumônes royales, il remplit le trésor épuisé, prépara les fonds pour les guerres qu'on allait faire et les continua pendant leur durée. Après avoir protégé l'île de Ré des incursions des Anglais, pris la Rochelle, reçu la soumission de Montauban, il jura de renverser les autres citadelles insurgées et fut promu grand maître de l'artillerie. Appelé au secours du duc de Montmorency, il combattit avec lui à Veillanes et devenu à son tour commandant en chef, il défit les troupes réunies des ennemis, chassa les armées de Savoie d'une place forte sur le Pô et repoussa les Espagnols de Casales. La dignité de Maréchal de France lui fut donnée, tout en le maintenant dans ses autres charges et il ne servit pas moins bien l'État dans ses anciennes comme dans ses nouvelles fonctions. Envoyé au secours de l'électeur de Trèves, il détermina le duc Charles de Lorraine à se joindre à lui, au compte de la France pour détruire les villes insurgées et il était sur le point de recevoir la soumission de Strasbourg, lorsqu'au passage de Lutzelstein, en



Antoine Ruzé d'Effiat, maréchal de France, mort en 1632.

Allemagne, il trouva la fin de sa vie, mais non de sa gloire, le 6 des calendes d'Août (27 juillet) l'an 1632. Marie de Fourcy, sa femme, ramena son corps qu'elle transporta à Effiat, par le pays de Metz ; elle réserva son cœur qu'elle fit mettre ici, témoignant ainsi sa douleur à son mari qui en était si digne.

INSCRIPTION POUR LE CŒUR DE MADAME LA MARÉCHALE D'EFFIAT

Ici gît le cœur de Haute et Excellente Dame Madame Marie de Foursy, femme de M^{re} Antoine Ruzé, marquis d'Effiat, Con^{sr} du Roy en ses Con^{ts}, chevalier de ses ordres, gouverneur et lieutenant général pour sa maj^{lé} ès pays de Bourbonnois et d'Auvergne, surintendant des mines et des finances, grand maistre de l'artillerie et mareschal de France, qui mourut au passage de la petite pierre, en l'an 1632, commandant les armées du Roy en Allemagne, d'où elle fit transporter son corps à Effiat, au monument de la famille, et en retint la plus noble et la plus chère partie en ce lieu qu'elle a choisi de même pour elle, afin que leurs cœurs demeurent unis après la mort ainsi qu'ils l'ont été durant la vie et que leurs esprits le seront en l'éternité. Amen. Elle vécut 81 année.

Et mourut le 17 Janvier 1670.

INSCRIPTION POUR LE CŒUR DE MADAME LA MARÉCHALE DE LA MEILLERAYE

Cy gît le cœur de Haute et Excellente Dame Mad^e Marie Ruzé, fille de Monseigneur le Mareschal d'Effiat et femme de M^{re} Charles de la Porte, Seigr de la Melleraye, Con^{sr} du roy en ses Con^{ts} chler de ses ordres, gouvern^r de la ville, chasteau et comté de Nantes, et lieutenant gnal por sa maj^{lé} en la duché de Bretagne, grand m^{re} de l'artillerie et maresch^l de France, à qui elle ne laissa po^r tous enfants qu'un fils du nom d'Armand, de l'âge de 10 mois quand elle mourut le 18 avril 1633 ayant passé seulement 3 ans deux mois et huit jours de mariage, et de vie en tout 18 ans, un mois et huit jours. Aussi mad^{me} la mareschalle d'Effiat, sa mère, se trouvant réduite à lui rendre le dernier office qu'elle attendait d'elle, a fait apporter le cœur ici po^r être à toujours en repos, avec celui de son père et le sien dont le mouvement n'a jamais été sans tendresse pour elle.

*Quod fas parenti facere debuit Filia,
hoc immatura Mors facit ut faceret parens.*
priez Dieu pour elle

Ce qui se traduit ainsi : Le Devoir qu'une fille aurait eu le droit de rendre à sa mère, une mort prématurée est cause que la mère le rendit à sa fille.

INSCRIPTION POUR LE CŒUR DE L'ABBÉ D'EFFIAT

Ci-gît le cœur de Haut et Puissant Seigneur M^{re} Jean Ruzé d'Effiat marquis de Cinq Mars et de Rillé con^r du Roy en ses con^{els} et au parlem^t de Toulouse à cause de son abbaye de S. Sernin, abbé des trois Fontaines et prieur de S^t Eloi les Lonjumeau, décédé à Paris au ch^{au} de l'arsenal le 17 octobre 1698 âgé de 77 ans, mis ici avec les mots cy après pour marques de sa piété en exécution de son testament : « *Tibi dixit cor meum : Sero te amavi ô Bonitas !* Priez Dieu pour lui.

Traduction : « Mon cœur vous a dit : Bonté divine ! je vous ai aimé trop tard !

EXHUMATION DU CORPS DE L'ABBÉ D'EFFIAT

(Extrait du registre municipal).

Le vendredi 11 novembre 1791 ont été exhumés de l'Eglise du ci-devant prieuré et inhumés dans la nôtre de S^t-Etienne de Chilly les restes du corps de M^r Jean Ruzé d'Effiat, abbé commendataire des abbayes de Notre-Dame des Trois Fontaines et de S^t-Sernin de Toulouse, prieur de S^t-Eloi lès Lonjumeau-Chilly-Mazarin, et dans notre cimetière les restes des corps de plusieurs chanoines réguliers de la Congrégation de France et ceux de différents particuliers. Les dites exhumations et inhumations ont été faites en présence de Jean-Baptiste Lacourière, maire, de Jean Louis Lion, notable, et de Louis Porcherot greffier de la municipalité de ce lieu qui ont signé :

LACOURIÈRE, LION, PORCHEROT, PIPAULT, DUPERRAT, curé.

L'Épitaphe du corps de l'abbé d'Effiat se trouve retranscrite dans l'histoire du canton de Longjumeau par M. Pinard, page 12.

Enfin il me reste à donner au grand complet la longue épitaphe du corps de la maréchale d'Effiat qui a été reproduite partout d'une manière incomplète à cause des mutilations du marbre.



Madame la Maréchale d'Effiat, morte en 1690.

ÉPITAPHE DE LA MARÉCHALE D'EFFIAT.

Sous cette tombe repose le corps de très haute et très puissante dame, Marie de Foursy qui demeura veuve, en l'année 1632, à l'âge de 43 ans, de Monsieur le Maréchal d'Effiat, de qui elle eut six enfants, M^{re} Martin Ruzé, marquis d'Effiat, lieutenant général des Camps et armées du Roy, et en sa province d'Auvergne ; M^{re} Henry Ruzé comte de Dampmartin, marquis de Cinq-Mars et grand escuyer de France, M^{re} Jean Ruzé abbé des abbayes de S^t-Sernin et de Notre Dame des Trois Fontaines, Madame Marie Ruzé épouse de M^{re} Charles de la Porte, chevalier des ordres du Roy, duc de la Mailleraye, grand maître de l'artillerie, pair et maréchal de France ; Charlotte Ruzé abbesse des chanoinesses régulières de S^t-Sernin ; demoiselle Jeanne Ruzé décédée en bas âge. Le mérite et la vertu de cette illustre veuve, encore plus que ses biens, la firent rechercher par les plus grands du royaume, mais elle négligea tous ces avantages pour se consacrer toute entière aux deux principaux devoirs d'une veuve chrétienne : l'éducation de ses enfants où elle n'oublia rien de tout ce qui était le plus capable de leur inspirer les vertus morales et chrétiennes, et le soulagement des pauvres, particulièrement de ceux de ses terres qu'elle faisait habiller, nourrir et secourir dans leurs maladies comme ses propres domestiques, et non contente de les avoir assistés pendant sa vie, elle a voulu qu'ils se ressentissent encore de ses libéralités après sa mort qui arriva le 17 janvier 1670, la 81^{me} année de son âge, laissant par testament aux pauvres de sa paroisse de Chilly, Massy et Longjumeau la somme de 20.000 livres et couronnant la longue suite de ses bonnes œuvres par ce dernier effet de sa charité qui mérite que non seulement ceux qui les ont reçues, mais que tous les fidèles qui liront cette inscription offrent, pour le repos de son âme, leurs prières à celui qui a promis de traiter avec miséricorde ceux qui auront fait miséricorde.

Requiescat in pace.

